



Période de préavis pour un cdi de plus d'un an?

Par **le razer**, le **20/03/2008** à **19:44**

Bonjour,
Je suis en CDI depuis le 15 janvier 2006, j'envisage de quitter mon emploi mais je ne suis pas sûr de la période de préavis.
puis la raccourcir en soldant mes congés?
Pouvez vous m'éclairer?
Merci d'avance

Par **Estanol**, le **22/03/2008** à **09:40**

sur ton contrat, il y a indiqué le délais de préavis (normalement), sinon suivant la loi, tu dois un mois de préavis. regarde sur le code du travail tout y est indiqué.
bonne continuation